

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie	Jury par défaut	Tous les candidats	25	606	125	168	12

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Droit

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus nationaux - Mention Histoire de l'art et archéologie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au

lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

- * Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture
Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :- Disposer d'une culture littéraire et historique solide. - Avoir de l'intérêt pour la littérature, l'art et l'archéologie, ainsi que pour la culture matérielle et les questions de société.- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texteLe candidat doit savoir structurer son argumentation et raisonner sur des concepts. La formation requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiquesLa formation s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen voire mondial qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques qui sont le plus souvent présentés en langue étrangère.- Avoir de l'intérêt pour la démarche scientifique. L'enseignement universitaire sollicite la nécessaire curiosité intellectuelle de l'étudiant, ainsi que son acceptation de la rigueur inhérente à toute réflexion scientifique. - Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier.- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études importe à ce stade autant qu'un projet déjà clairement constitué.- Avoir répondu au questionnaire « Découverte du Droit ». Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossierCe module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens pour avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'originalité de cette formation est de permettre aux candidats d'obtenir deux diplômes : la Licence de « Droit » et la Licence d'« Histoire de l'art et archéologie ». Elle constitue un parcours exigeant proposant les enseignements fondamentaux des deux disciplines et s'adresse à des candidats dotés de grandes capacités de travail de façon à s'engager dans un cursus renforcé. La licence de droit offre une solide formation généraliste orientée vers la maîtrise des principales matières du droit public et du droit privé et l'acquisition de méthodes de raisonnement (qualification des situations, interprétation de textes et de décisions judiciaires, résolution de cas, note de synthèse...). Elle propose une approche interne et externe (droit interne, droit européen, droit international). La licence d'histoire de l'art, elle, dispense une formation généraliste en visant à la maîtrise d'un socle de savoirs et de méthodes fondamentaux, à la fois en histoire de l'art et en archéologie, en couvrant les 4 périodes historiques et une aire géographique large. Elle permet des débouchés dans les métiers de la culture et du patrimoine à l'échelle régionale, nationale et internationale: médiation de l'art et de l'archéologie, conservation et valorisation du patrimoine et des sites, documentation, promotion de la création et des artistes, restauration, outils numériques, enseignement, recherche... La double licence constitue un atout dans l'ensemble des débouchés de chaque licence et prépare particulièrement aux métiers de la justice, de la fonction publique, du patrimoine, du journalisme. Pour en savoir plus : <http://doubleslicences.parisnanterre.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La CEV s'est principalement appuyée sur l'étude approfondie des éléments quantitatifs : classement quantitatif en fonction d'un système de coefficients offert aux candidats présentant le profil le plus en adéquation avec la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une attention toute particulière est portée aux éléments permettant de saisir non seulement le niveau académique des candidats mais aussi leur capacité à évoluer et s'épanouir en pleine autonomie au sein de l'environnement universitaire. La combinaison de critères quantitatifs et qualitatifs permet d'affiner le classement des candidatures. Les candidats sont invités à apporter un soin particulier à la cohérence du projet et à se conformer aux attendus. La formation proposée suppose en effet des compétences à la fois spécifiques et transversales : une solide culture générale associée à une bonne capacité de raisonnement. Une initiation préalable au monde du droit et/ou de l'histoire des arts acquise au cours de l'année de 1ère et/ou de Terminale est un plus souhaitable.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en histoire-géographie /français/philosophie /SES /langues vivantes	Notes dans ces matières	Notes de 1ère et terminale, résultats au baccalauréat	Essentiel
	Notes des matières optionnelles: droit/histoire des arts/sc. politiques /langues vivantes et anciennes	Notes dans ces matières	Notes de 1ère et terminale, résultats obtenus au baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	qualités rédactionnelles/ Capacités d'analyse	Qualités rédactionnelles/ capacités d'analyse et de synthèse	"Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat"	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Qualités rédactionnelles/ capacités d'analyse et de synthèse	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation, qualité du projet exposé, cohérence	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale; Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Culture générale et centres d'intérêt	Intérêt pour la littérature, l'art et l'archéologie, ainsi que pour la culture matérielle et les questions de société.	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale; Projet de formation motivé	Important

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre